

Le CTA est présidé par la Secrétaire Générale, le Recteur étant à l'ouverture des rencontres de philosophie à Langres.

La SG répond uniquement à la déclaration de la FSU, sur le point concernant la carte des CPGE sur le bassin de Reims (Cf. déclaration FSU lien ici). Cette réponse, assez autoritaire, explique que le Recteur est convaincu d'avoir fait le bon choix.

**L'évolution de la politique indemnitaire des personnels administratifs, sociaux et médicaux** est présentée pour être votée. Dans la suite du Grenelle, des augmentations indemnitaires sont prévues. Pour certains corps, la revalorisation est encadrée. Pour les administratifs A, B et C, une démarche différente est adoptée. Chaque région académique s'est vue dotée d'un montant substantiel à partir duquel elle propose une évolution par catégorie. Les médecins et infirmières sont aussi concernés. Le souci, pour la FSU, est que tous les collègues, dans une même catégorie, ne pourront pas profiter de cette revalorisation et que celle-ci ne porte que sur l'indemnitaire. Or, **la FSU réclame, dans tous les corps de fonctionnaires, une revalorisation de la grille indiciaire, valant pour tous.**

Considérant qu'il s'agit d'un progrès, puisque cette politique de revalorisation, rétroactive sur toute l'année 2001, se poursuivra dans les prochaines années, mais que ce progrès revêt un caractère inévitabile, la FSU s'est abstenue dans le vote. La CFDT et l'UNSA ont toutes les deux voté pour ce système inégalitaire.

#### **Présentation d'un bilan du Plan Académique de Formation 2020-2021**

La formation professionnelle a été fortement impactée par la crise sanitaire, avec l'annulation de nombreuses journées de stage. Presque tous les stages en présentiel ont été annulés et plusieurs journées de stage en visio ont été reportées ou n'ont pas pu être suivies.

Les formations collectives, (formations d'établissement), nécessitant des échanges directs entre les collègues, perdant une bonne part de leur sens en visio, n'ont pas été assurées.

Sur 5867 jours de stages individuels, 4225 ont été assurés.

Sur 11068 jours de stages collectifs, 1894 ont été assurés.

Sur 16486 jours de stages à public désigné, 11456 ont été assurés (plus faisables en visio que les précédents).

La FSU a, à nouveau, attiré l'attention de l'administration sur le surnombre de stages portant sur les fondamentaux dans le premier degré, tandis que la santé au travail demanderait un temps de formation bien plus important que celui qui lui est actuellement consacré.

**Au lycée**, le bilan sur le choix des triplettes d'Enseignements De Spécialité confirme que les anciennes filières sont très majoritairement reconduites. Très peu de triplettes « originales » sont constituées par les élèves. Le SNES FSU a constaté, au niveau national, que ces choix relèvent pour beaucoup des CSP des familles. Ainsi, les familles connaissant le système scolaire tendent à reproduire les anciennes filières. Est-ce la même chose au niveau de notre académie ? Le rectorat ne peut pas le savoir car les choix des élèves et les affectations dans les différents EDS sont anonymes quand ils remontent des lycées.

Le bilan révèle une augmentation des demandes d'entrées dans la voie technologique. La FSU explique que dans certains lycées généraux et technologiques, la réforme a eu cet effet sur des élèves qui voulaient continuer les mathématiques sans pour autant vouloir suivre l'EDS maths, d'un niveau très élevé.

La filière STMG connaît une nette augmentation des inscriptions, au détriment des autres filières technologiques. La FSU rappelle que si une part des élèves intégrant cette filière le fait par choix, les passages d'office entre la 2<sup>de</sup> et la 1<sup>ère</sup> induisent un nombre certain de passages en STMG par défaut, ce qui est mal vécu par les élèves (surtout si cela implique un changement d'établissement) et nuit à l'image et à la renommée de la filière. Le Rectorat annonce la création d'une commission de revalorisation de la voie technologique (avec les IPR des disciplines technologiques, le Directeur de l'IUT...), qui fera notamment un travail d'information auprès des familles.

La FSU insiste sur l'importance de redonner leur place aux Psy EN auprès des élèves pour choisir leur filière, notamment en lycée professionnel, où les équipes enseignantes doivent accompagner les élèves dans ces choix, prenant ainsi une grande responsabilité dans le domaine de l'orientation, qui n'est pas leur spécialité mais celle des Psy EN. Le rectorat se veut rassurant en évoquant la mise en place, depuis deux ans, de formations Psy EN / Professeurs Principaux, et qui seront reconduites aussi longtemps que nécessaire.

**Le bilan du mouvement des personnels** est reporté au CTA suivant, faute de données consolidées à cette date.

**Les questions diverses et surtout les réponses apportées :** les comités de suivi des réformes des lycées ne seront pas réanimés mais plutôt remplacés par des groupes de travail de bilan et de mise en œuvre.

La FSU demande la liste des établissements de l'académie concernés cette année par l'auto-évaluation. Le rectorat indique que celle-ci sera fournie postérieurement, que 5 écoles, 39 collèges (dont 6 dans le privé), 13 lycées, 1 EREA et 6 LP seront concernés.

Les changements dans le domaine de la mutuelle complémentaire ne sont pas mis en œuvre avant janvier 2022. Les personnels devront déposer leur demande et leurs documents sur la plateforme « colibri », mais l'administration n'est pas prête et demande aux collègues d'attendre.

Le reclassement des AESH dans leur nouvelle grille indiciaire n'a pas pu se faire au 1<sup>er</sup> septembre car l'administration attend une circulaire de paye ; il lui manquait des éléments pour effectuer la mise en paiement à la suite du reclassement.

Des moyens supplémentaires en AED sont plus que limités, au regret du rectorat qui annonce 12 Equivalents Temps Plein pour trois mois seulement.

Les professeurs stagiaires ont bien le choix entre l'indemnité forfaitaire de formation et le remboursement des frais de stage, qui se fait en fonction des jours de formation, journées consécutives ou discontinues.

La FSU demande ce qu'il en sera des futurs postes profilés lors du mouvement interacadémique d'affectations. Le rectorat confirme qu'il y en aura probablement, que la liste de ces postes sera publiée fin octobre pour le 1<sup>er</sup> degré et fin novembre pour le 2<sup>d</sup> degré.